

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Jean Bühler dédicace. Jean Bühler dédicacera ses deux derniers livres, «Les Sables du temps» et «Sur la route de La Chaux-de-Fonds à Kaboul», ce samedi de 14h à 16h30 à la librairie Payot. /réd

LES BRENETS ■ Souper du lieu de vie. Ce samedi, dès 18h30, le lieu de vie des Brenets de la paroisse réformée organise «un souper convivial et musical» à la salle de paroisse. Au programme: période administrative à 19h, repas à 19h30, puis concert de R.go-Sum, avec Nathanaël Morier, qui accompagne ses textes au piano. Inscriptions au tél. 032 931 06 17. /réd



Depuis lundi à 18h jusqu'à hier à la même heure, le SIS est intervenu à cinq reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, hier à 8h22, pour une chute, avec transport à l'hôpital; à 9h49, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital; à 11h01, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; à 13h50, pour un transport de malade à l'hôpital; à 14h42, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital. /comm-réd

PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Feu:** 118.
- **Urgence santé et ambulance:** 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Pharmacie d'office:** de la Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures, police locale, tél. 032 913 10 17.
- **Bibliothèque de la ville:** Service de prêt, discothèque et salle de lecture, lu 13h-20h, ma 10h-20h, me et je 10h-19h, ve 13h-19h, sa 10h-16h.

AUJOURD'HUI

- **Hôtel de ville** Séance du Conseil général, 17h.
- **Conservatoire** Locaux de la gare, audition de violon, classe de Françoise Scholler, 19h. Salle Fallier, audition de piano, classe de Serge Brauen, 19h30.
- **Neuchâtois** Musée d'histoire naturelle, «Oiseaux de chez nous», conférence-présentation par Marcel Jacquat, 20h

DEMAIN

- **Club 44** «Comment s'organiser et faire un tour du monde dans le cadre d'un congé sabbatique», conférence de Pierre-Albert Carlier, 20h.
- **Zap théâtre** «Les doigts dans la prise», 20h30.

LE LOCLE

- **Pharmacie d'office:** Amavita (Poste), Bournot 17, jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures, Police locale, 032 889 10 17.
- **Permanence médico-chirurgicale (hôpital):** Lu-ve de 8h à 18h, 032 933 61 11.
- **Bibliothèque de la ville:** lu-ma-me-ve 14h30-18h30, je 14h30-20h, sa 10-12h.

DEMAIN

- **Cifom** Salle No 125, séance publique «Réinventons notre centre-ville», 3e session, 20h.
- **Casino** «François d'Assise», par Robert Bouvier, 20h30.

La belle bibliothèque!

LA CHAUX-DE-FONDS Après dix ans de tractations et deux ans de travaux, l'institution a enfin fait peau neuve. Portes ouvertes samedi



Espaces clairs, matériaux chaleureux, circulation aisée, agencement fonctionnel, la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds a fait une mue spectaculaire. Que l'on pourra apprécier lors de visites guidées samedi. PHOTOS GALLEY

Par Irène Brossard

Les lecteurs désorientés par les travaux pourront reprendre leurs marques dans «leur» bibliothèque préférée.

En fait, le nouvel aménagement de la Bibliothèque de la ville (BV) de La Chaux-de-Fonds est fonctionnel depuis deux mois (lire notre édition du 25 février). Demain, ce sera jour d'inauguration officielle. Samedi, la population est invitée à apprivoiser dans les moindres recoins ce bel outil culturel qui recèle des richesses méconnues.

«En 1976, quand le gymnase a déménagé au Bois-Noir, la bibliothèque a pu occuper plus de locaux dans le bâtiment», rappelait Liliane Jaquet, présidente de la

commission de la BV. On croyait avoir des surfaces suffisantes mais dans les années 1990, la mauvaise conservation des fonds devenait inquiétante. De plus, la lecture publique a doublé ses prêts en dix ans. Il fallait aussi améliorer la circulation entre les différents services: discothèque, salles de lecture, des fonds spéciaux et département audiovisuel cantonal.

Une extension était nécessaire. Diverses solutions ont été envisagées. La plus économique consistait à rester dans le bâtiment actuel, avec un aménagement revu du sous-sol jusqu'aux combles. Dans ce sens, et avec quelques rebondissements, le Conseil général votait un crédit de 4,9 millions.

Julien Dubois, architecte, s'est attaqué à la quadrature

du cercle: réaliser une bibliothèque moderne dans un bâtiment construit en 1876 et non prévu à cet effet. Il avait déjà planché sur la question pour un travail lors de ses études.

Pari réussi! La surface de 3100 m² de plancher a été transformée, en augmentant les dotations de la lecture publique (+300 m²), des bureaux (+200 m²) et de la conservation (+420 m²). Un système de ventilation intelligent évite une climatisation onéreuse.

Accès nord et sud

Pour l'accès, fini l'escalier verrou en ouest. Les usagers passent désormais par la grande porte au sud (durant les horaires scolaires) et l'escalier monumental qui ouvre la perspective jusqu'au Pod par la

rue du Collège-Industriel; ou par le nord, avec accès de plain-pied et ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

Face à cette belle réalisation, Jacques-André Humair est un directeur heureux. Il remercie les autorités d'être conscientes de l'importance d'une institution fréquentée par 12.000 lecteurs actifs. «Plus de 50% de la population urbaine est inscrite à la bibliothèque», se réjouit-il. /IBR

Bibliothèque de la ville, Progrès 33, samedi 6 mai, portes ouvertes, 10h-16h; visites guidées, 10h30, 14h et 15h; animations lecture, 11h30; pour enfants, 10h30 et 14h; projection de films au DAV dès 10h15; 50e anniversaire du CDLI, concert en espéranto 15 heures

L'affiche passe à l'art

À la fin du XXe siècle, l'affiche est devenue le signe tangible de la ville qui bouge, relevait Jacques-André Humair lors du vernissage, vendredi dernier, de l'exposition installée dans la rue piétonne du Collège-Industriel et à l'intérieur de la BV.

L'institution s'insère ainsi dans les manifestations Art nouveau, qui lui donnent l'occasion de montrer une partie du patrimoine graphique de la ville, avec l'apport encore de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

Ce panorama intéressant s'accompagne d'une brochure disponible à la BV et d'un livre de référence, «L'Art nouveau et l'affiche suisse» (Ed. P. Cramer, Genève), écrit par Jean-Charles Giroud, grand spécialiste. «La rencontre entre l'Art nouveau et l'affiche n'était pas évidente», rappelait-il vendredi dernier. Par le fait qu'une affiche artistique était plus coûteuse qu'un placard se limitant aux sèches informations utiles. Quel commanditaire était prêt à payer?

En France, en Grande-Bretagne puis ailleurs en Europe, les «idéaux sociaux» de l'Art nouveau, visant à mettre «le beau dans la rue», ont fait émerger cette expression. Et Toulouse-Lautrec est arrivé. Il s'imposera cet art et influencera plusieurs artistes suisses. Certains s'exprimeront à la française, avec volutes et arabesques, tandis que d'autres reprendront la rigueur allemande du Jugendstil, plus géométrique. On retrouve les règles de base, peinture en aplats, couleurs contrastées, dessins cloisonnés, etc..

Des Suisses ont excellé: Steinlein, Grasset, Ferdinand Hodler, Auguste Viollier, Cuno Amiet, Charles l'Eplattenier, Jules Courvoisier, Edouard Elzinger (deux élèves de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds), et tant d'autres présents dans l'exposition. /ibr

Bibliothèque de la ville et rue du Collège-Industriel, jusqu'au 30 septembre



Anonyme, cette affiche a le charme du style de l'époque.

TRIBUNAL DU LOCLE

Dix-huit sinistres en huit ans

Même s'il a reconnu ne disposer d'aucune preuve formelle, le Tribunal correctionnel du Locle a condamné un ancien ténancier d'établissements publics à 12 mois d'emprisonnement, avec sursis durant deux ans. Pour les juges, la manière dont les 18 sinistres survenus en huit ans dans les établissements que Carlo (prénom d'emprunt) a tenus «présentent des similitudes très troublantes».

En cause, dans l'affaire jugée hier, les mises à sac nocturnes et répétées de cabarets ou cafés. Avec, à chaque fois, des indemnités versées par les assurances pour dégâts, vol et perte d'exploitation. Pour l'un de ses établissements, Carlo tenait même trois comptabilités. La plus basse était présentée au fisc, alors que la plus élevée servait de base de calcul à l'assurance, pour les pertes d'exploitation causées par ces «cambriolages».

Grand train de vie

Ce bistrotier, rentier AI à 50%, ne déclarait qu'un faible revenu. Pourtant, ses sorties nocturnes étaient sans doute coûteuses et les voitures qu'il roulait n'avaient rien de la 2 CV. Il a aussi acquis un bel appartement en Afrique du Nord, qu'il a mis au nom de son épouse. Le tribunal a calculé que les «sinistres» régulièrement annoncés aux assurances représentent pour plus de 557.000 francs de dommages. «Soit 5000 francs par mois en huit ans», a relevé le président, Nicolas de Weck.

Carlo avait aussi la mauvaise habitude de retenir les cotisations des assurances sociales sur le salaire de ses employés, sans les reverser aux institutions de prévoyance officielles. Parce qu'«il n'aime pas remplir les formulaires». Il se moquait aussi des décomptes de TVA et des déclarations d'impôt.

Concernant les deux derniers délits survenus au Locle, le tribunal est convaincu que Carlo était l'unique coupable. Comme le procureur général, la Cour a déploré que cette affaire ne soit jugée que six ans après les faits. Il y aura fallu trois juges d'instruction pour remplir neuf classeurs fédéraux! /jcp

À ÉCOUTER AU CONSERVATOIRE Brass Ensemble en concert

Depuis plusieurs années, le Brass Ensemble Bienne organise des concerts à La Chaux-de-Fonds. Composé de musiciens amateurs et professionnels de la région, cet ensemble de cuivres jouit d'une réputation reconnue loin à la ronde. Il sera ce vendredi à la salle Fallier du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Au menu: «Tableaux d'une exposition» de Moussovski, «For John Cage» de Michael Nyman et «Espéigleries au pays de Guillaume Tell» du compositeur neuchâtelois Steve Muriset. /comm-réd

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, vendredi 5 mai à 20 heures